

27/12
27/12
SERVICE : MOULAGES

DATE : 21 Septembre 1964

ÉTABLISSEMENT
DE LA RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX
institué par la loi du 16 avril 1895

2520 FM

SERVICES COMMERCIAUX

FACTURE des fournitures faites à M. ~~MINISTRY OF EDUCATION AND CULTURE~~
~~Département of Antiquités P. O. B. 586 JERUSALEM (Israel)~~
par les Services Techniques et Commerciaux de la Réunion des Musées Nationaux
34, Quai du Louvre, PARIS (1^{er}) (Téléphone GUTenberg 59-40)

S.S.Q.I. - 5.087

N° du catalogue	LIBELLÉ DES FOURNITURES	Nombre	Prix unitaire	PRIX TOTAL
	PLATRES PATINES (couleur originale)			
A. 121	Code des lois de Hammourabi	1		1 474,20
A. 177	Stèle de Mésa, roi de Moab	1		340,20

				1 814,40
			détaxe 23%	417,31

				1 397,09
	PORT ET EMBALLAGE CONTRE REMBOURSEMENT			

LA PRÉSENTE FACTURE EST PAYABLE :

Par chèque sur Paris à l'ordre de l'Agent comptable de la Réunion des Musées Nationaux ou par versement à son compte de chèques postaux (n° 9061-88 Paris).